



## Dénonciations calomnieuses, insultes et menaces

Par **Elody11**, le **10/06/2010** à **10:31**

Bonjour

Je viens de créer mon entreprise en octobre 2009, je crée des bijoux et les vends par le biais d'un site internet. Une amie de la famille m'a acheté un bijoux qu'elle a porté pendant deux semaines avant qu'à priori celui-ci se casse par magie. Cette personne m'a contacté à plusieurs reprises pour en avoir le remboursement mais c'est aussi permise de m'insulter, d'insulter mon travail et bien plus que ça puisqu'elle en est même venue à insulter ma famille, sans que je l'ai eu au téléphone, tout c'est passé sur mon répondeur. Lorsque j'ai écouté ce message plein de romance j'ai rappelé cette personne afin de régulariser la situation car voyant l'ampleur je penchais pour un remboursement. Sauf que cette personne ne m'a pas laissé placer un mot et qu'elle n'a cessé de m'insulter au téléphone pour ensuite me raccrocher au nez. En vue des circonstances, j'ai rappelé, l'affaire n'était pas résolue je suis tombée sur le répondeur et j'avoue m'être légèrement emportée, mon estime de soi ayant pris un coup tout en lui proposant le remboursement. A savoir que cette personne a ensuite eu des comportements assez bizarres comme d'appeler toute ma famille pour les insulter et m'insulter. Lorsque le remboursement a été effectué, un message lui a été envoyé pour la prévenir en lui stipulant qu'elle se devait de rendre ce qu'il restait du collier, et la c'était reparti de plus belle, appels, insultes, sur mon répondeur, au téléphone quand je répondais et puis maintenant cette même personne à l'intention de me "dénoncer" à la CAF car je suis mère isolée, depuis deux jours elle a décidé de me menacer, de m'insulter, je pense que bientôt elle va me demander de l'argent. A savoir que ma fille à 4 ans, je suis mère isolée, en colocation avec le père de ma fille qui ne l'a pas reconnu et célibataire, à priori comme elle le dit si bien sur ces messages elle veut demander un test de paternité. En locataire c'est partie d'une histoire professionnelle à une histoire totalement privée et bien sûr elle continue de m'appeler, je ne décroche pas car je me dis qu'il ne faut pas craquer et qu'elle va très probablement me pousser à bout. Normalement cette personne est sujette instable dans le milieu psychiatrique, je vous avoue que la situation me fait peur et là je ne vois pas quoi faire, je voulais déposer une main courante mais pour quoi? Si vous avez quelques minutes pour me conseiller, j'apprécierai car là je me retiens mais je ne pense pas tenir longtemps, la pression est lourde.

Par **miyako**, le **10/06/2010** à **19:21**

Bonsoir,

Il faut immédiatement réagir et déposer plainte pour harcèlement téléphonique, insultes et

diffamations.

Contituer le maximum de preuves e demandez la mise sur écoute de votre téléphone.

Apareement ,vous connaissez qui elle est et où elle habite.

Donc plainte au commissariat qui fera une enquête discrète de voisinage.

Par **polop**, le **21/12/2013** à **16:15**

Bonjour

Membre du bureau d'une association de loi 1901

j'ai demandé des précisions sur des actes de compatibilité

comme toute réponse du président

insulte et menaces physiques ecrites

Que puis je faire démisionner bien sur mais j'aimerais apporter des suites

cordialement